

union suisse  
des paysans

DÉFENSE

## PROFESSIONNELLE

**SÉMINAIRES RÉGIONAUX** Les séminaires régionaux de Suisse du Nord-Ouest, de Suisse centrale et de Suisse romande se sont déroulés ces deux dernières semaines. Ils ont permis d'aborder différents thèmes d'actualité entre les délégués et les personnes présentes. Cela a permis de discuter de certaines questions avant l'AD, et de manière générale de favoriser le dialogue entre les membres et les délégués de l'USP.

**CHAMBRE SUISSE D'AGRICULTURE** Lors de leur dernière rencontre, les membres de la Chambre suisse d'agriculture (CSA) ont adopté la position de l'USP sur le paquet Suisse-UE. Celle-ci se base sur une analyse objective des aspects concernant l'agriculture. L'USP ne prendra cependant une position définitive qu'après délibération du texte au Parlement. Par ailleurs, la CSA a dit «non» aux deux objets de votation à venir (initiative «Service citoyen» et initiative «Pour l'avenir») (lire Agri du 24 octobre 2025).

**PROGRAMME D'ALLÈGEMENT BUDGÉTAIRE 2027** Dans le cadre d'une rencontre avec la Commission des finances du Conseil national, l'USP a pu expliquer pourquoi le rejet

des mesures prévues au détriment de l'agriculture dans le programme d'allègement est nécessaire. La semaine prochaine, la Commission des finances devrait prendre les premières décisions. Des entretiens ont eu lieu avec plusieurs membres de la commission afin de les sensibiliser aux préoccupations et aux arguments des familles paysannes.

**PA2030+** Le groupe d'accompagnement de l'OFAG pour la PA2030+ s'est rencontré pour une cinquième fois. L'orientation et la conception de différents programmes agricoles ont fait l'objet d'intenses discussions. Les représentants du monde paysan ont présenté les priorités de l'agriculture: le renforcement de la production alimentaire, l'amélioration de la création de valeur et des revenus agricoles, ainsi qu'une simplification générale de la Politique agricole.

**COORDINATION DES CONTRÔLES** Lors d'une rencontre, différents offices et organisations ont échangé sur la mise en œuvre du plan d'action des contrôles agricoles. Pour rappel, l'objectif final est 1:1:1, c'est-à-dire un contrôle par exploitation et par an. Les différents participants ont pu faire le point sur l'application de l'ordonnance sur la coordi-

nation des contrôles, et échanger sur leurs marges de manœuvre. Trois Cantons ont présenté leurs planifications de coordination des contrôles. L'évaluation des risques dans le cadre des contrôles et leur mise en œuvre pratique ont donné lieu à de nombreuses discussions. Le plan d'action entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026, mais d'ici là, certains points de contrôle devront être supprimés.

**NOTE DE LA SEMAINE** Une livre de pain à moins d'un franc? Rien qu'avec cet exemple, les producteurs n'ont pas de quoi se réjouir des nouveaux prix d'appel. Les agriculteurs demandent plutôt au commerce de détail une amélioration des prix à la production, pour corriger les salaires encore trop bas, ainsi que pour rétribuer leurs engagements en faveur de la durabilité. Ces baisses de prix, mineures pour le consommateur, entraînent une destruction de la chaîne de production. De plus, l'argent dépensé par les commerçants pour compenser ce prix d'appel serait mieux investi dans la hausse des prix d'achat aux producteurs. Ces dépenses ne doivent en tout cas pas empêcher de futures augmentations aux producteurs.

USP-AGORA

SMP-PSL

Schweizer Milchproduzenten  
Producteurs Suisses de Lait  
Produttori Svizzeri di Latte  
Producenti Svizzeri da Latg

PSL

**PRISE DE POSITION SUR LE PAQUET «BILATÉRALES III»** PSL a pris position sur le paquet «stabilisation et développement des relations Suisse-UE». La fédération soutient la position de l'Union suisse des paysans dans le cadre de la Chambre suisse d'agriculture. Il est important d'entretenir des relations économiques fiables avec nos voisins. Il faut d'abord que le Parlement suisse examine le dossier et réponde aux demandes d'améliorations avant de pouvoir procéder à une évaluation définitive.

**FRANC SUCCÈS POUR LA JOURNÉE DU LAIT À LA PAUSE** Même après vingt ans d'existence, la Journée du lait à la pause rencontre toujours un vif succès. Le jeudi 30 octobre, de nombreuses «dames du lait à la pause» ont servi du lait dans toute la Suisse. Quelque 245 000 enfants, de la crèche à la 11<sup>e</sup> HarmoS, ont ainsi pu déguster un verre de lait.

aura lieu du 21 au 23 novembre 2025 à Lucerne. PSL sera également de la partie avec un stand. Jusqu'au début du mois de novembre, 40x2 entrées gratuites seront offertes par tirage au sort sur le site internet de PSL. Le dernier délai pour participer est le 10 novembre 2025. Nous nous réjouissons de vous rencontrer au stand Swissmilk à Lucerne!

**JOURNÉES RÉGIONALES D'INFORMATION DE PSL** Chaque année en novembre, PSL organise des journées régionales d'information pour communiquer sur la situation du marché laitier, sur les orientations de la politique laitière, sur les mesures de marketing en faveur du lait ainsi que sur d'autres sujets variés. Cette année, celles-ci se tiendront le 11 novembre à Berne, le 17 novembre à Lupfig, le 18 novembre à Weinfelden et le 20 novembre à Neyruz.

PRODUCTEURS SUISSES DE LAIT

**SUISSE TIER 2025** La prochaine édition du salon Suisse Tier

[www.swissmilk.ch/producteurs](http://www.swissmilk.ch/producteurs)

### ORTRA AGRIALIFORM

## Nouvelle présidente et statuts modifiés

Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués du 29 octobre 2025, les délégués ont élu Carine Théraulaz à la présidence et approuvé les nouveaux statuts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En tant qu'organisation du monde du travail, l'Ortra AgriAliForm regroupe les métiers du champ professionnel agricole. Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués du 29 octobre 2025, les délégués ont élu Carine Théraulaz à la présidence.

Le président sortant, Loïc Bardet, a présidé l'Ortra AgriAliForm, fondée en 2005, de 2016 à 2025. Carine Théraulaz prend désormais la présidence. Cette ingénieure horticole HES-SO de 35 ans travaille depuis quatre ans chez Agora en tant que responsable de la formation professionnelle pour les cultures spéciales et suit une formation pour obtenir le brevet fédéral de «spécialiste en formation professionnelle». Carine Théraulaz connaît déjà très bien l'Ortra AgriAliForm, comme elle représentait depuis 2021 la Fédération suisse des vigneron (aujourd'hui VignobleSuisse)



Petra Sieghart, du secrétariat de l'Ortra AgriAliForm, Carine Théraulaz, nouvelle présidente, et Loïc Bardet, président sortant (de gauche à droite).

au sein du comité et d'autres instances. L'assemblée des délégués a élu Sacha Messeiller comme futur représentant de VignobleSuisse au comité.

#### Demeter devient membre

Lors de l'assemblée extraordinaire des délégués, l'adhésion de l'association pour la biodynamie Demeter à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 a également été annoncée. L'association est responsable du

brevet fédéral de «spécialiste en agriculture biodynamique», un titre de formation professionnelle supérieure. Ce cursus est actuellement en cours de révision totale. En collaboration avec Bio Suisse, l'association pour la biodynamie développe le futur diplôme en agriculture biologique au niveau du brevet. Ce processus se déroule parallèlement à la révision totale de la formation professionnelle supérieure des autres profes-

sions agricoles et en étroite collaboration avec l'Ortra AgriAliForm. Avec l'adhésion de l'association pour la biodynamie et son brevet fédéral de «spécialiste en agriculture biodynamique», toutes les professions agricoles sont désormais réunies au sein de l'Ortra AgriAliForm. Alfred Schädli représentera l'agriculture biodynamique au sein du comité de l'Ortra AgriAliForm, tandis que l'assemblée des délégués a élu Verena Wahl comme suppléante.

#### Nouveaux statuts approuvés

La révision totale de la formation initiale dans le domaine professionnel de l'agriculture a rendu nécessaire la révision des statuts. L'introduction d'orientations dans les professions d'agriculteur.trice CFC et viculteur.trice CFC ainsi que la fusion de certains métiers CFC ont notamment nécessité des modifications parmi les organisations membres et, par conséquent, une nouvelle composition de l'assemblée des délégués et du comité. En outre, les nouveaux statuts révisés ont clairement la procédure de vote électronique. Ils ont été approuvés à l'unanimité par les délégués et entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

(COMM.)

### Brèves

#### Les clubs des races à viande organisent une mise hybride

Le vendredi 7 novembre 2025, à 19h30, les clubs des races à viande organisent leur traditionnelle mise d'automne à la Vianco Arena de Brunegg. La vente se fait en hybride, ce qui veut dire qu'on peut miser les animaux sur place ou en ligne comme déjà pratiqué l'année dernière. Pour uniquement visionner la mise, aucun enregistrement n'est requis. Le catalogue et les démarches à entreprendre pour la mise en ligne peuvent être consultés sur [www.vianco.ch](http://www.vianco.ch) et [www.vachemere.ch](http://www.vachemere.ch). Au total, il y a cinquante-deux animaux inscrits, dont dix-sept Limousines, huit vaches suitées et une prêtre, deux génisses portantes, deux à saillir et quatre veaux sevrés. Quinze Simmental, dont neuf vaches suitées, six génisses portantes ou prêtes. Dix Angus, dont neuf suitées et une génisse prêtre. Six génisses Aubrac portantes, deux génisses Brunes originales prêtes. Une charolaise suitée et une génisse portante. Dix animaux proviennent d'une exploitation bio et trente-six animaux sont naturellement sans cornes.

(COMM.)

#### L'agriculture est concernée par l'allègement budgétaire 2027

À l'issue de débats nourris, la Commission des finances du Conseil des États (CdF-E) est entrée en matière sur le programme d'allègement budgétaire 2027 par 9 voix contre 4. Pour la majorité, ce programme est indispensable, faute de quoi le frein à l'endettement ne pourra être respecté dans les budgets des prochaines années qu'au prix d'une forte réduction des dépenses non liées. Afin d'éviter cette situation, les dépenses liées également doivent contribuer à l'allègement des finances fédérales. L'agriculture seraient entre autres touchée. Une minorité de la CdF-E ne voulait pas entrer en matière en raison des conséquences considérables de nombreuses mesures d'économie et souhaitait notamment combiner mesures d'économie et recettes supplémentaires.

(COMM.)

### REMISE D'EXPLOITATION

## Ne manquons pas l'opportunité de changer

L'invitée



**Sophie Hodel**  
Coresponsable de projet  
remise de fermes  
extrafamiliales à l'Association  
des petits paysans

Une exploitation agricole au centre du village, détenue par la même famille depuis des générations et aujourd'hui vide car les exploitants partent à la retraite et qu'aucun enfant ne souhaite reprendre l'activité – cette histoire-là, tout le monde la connaît.

Ce qui est depuis longtemps normal dans d'autres secteurs – à savoir que la génération suivante suive sa propre voie – pose un problème majeur à l'agriculture: qui prendra l'exploitation si personne dans la famille ne le souhaite?

Au cours des cinq prochaines années, plus de 7000 cheffes et chefs d'exploitation atteindront l'âge de la retraite. Statistiquement, la succession au sein de la famille n'est certaine que dans 44 cas sur 100 (état en 2016). Le changement de génération aboutit aujourd'hui bien souvent à la dissolution d'exploitation: en 2024, 644 fermes ont ainsi définitivement fermé leurs portes.

L'agriculture passe ainsi à côté d'une occasion d'attirer dans le secteur des idées nouvelles et des jeunes moti-

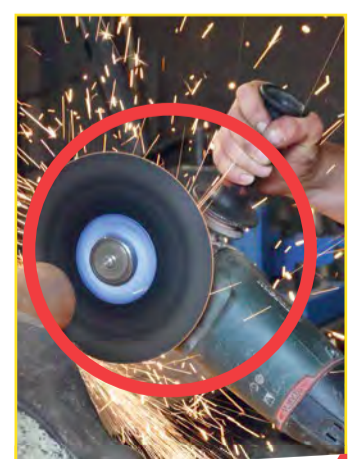
vées et motivés. Car les métiers agricoles restent attractifs: le nombre d'apprenties et apprentis dans le domaine agricole a même légèrement augmenté au cours des dix dernières années.

Pour faciliter l'entrée de la jeune génération dans le secteur, il faut une dynamique positive entre les services d'accompagnement spécialisés et les agricultrices et agriculteurs, ainsi qu'une suppression ciblée des obstacles structurels. Logement, fiscalité, financement, les défis sont nombreux lors

d'une transmission et particulièrement hors-cadre familial. Les responsables politiques et les services agricoles sont ici appelés à trouver des solutions.

Malgré un chemin semé d'embûches, de plus en plus d'agricultrices et agricultrices osent franchir le pas et transmettre leur exploitation à une personne extérieure à leur famille. La plateforme [www.remisedeferme.ch](http://www.remisedeferme.ch) a ainsi vu en un an et demi plus de 130 fermes s'inscrire, et dans 25 cas, trouver des personnes à qui remettre leur ferme.

PUBLICITÉ



**Danger identifié?**